

Coye-la-Forêt

Collecteur d'égouts

La Sylve s'interroge

Le projet de faire passer un collecteur d'égouts non loin des berges des étangs de Commelle semble en passe d'être réalisé. L'association La Sylve de Coye-la-Forêt s'interroge sur la position à prendre en se déplaçant sur le terrain pour mesurer l'impact d'un tel projet.

L'association La Sylve de Coye-la-Forêt avait invité la population à une visite informative aux étangs de Commelle samedi dernier afin de mesurer sur le terrain l'impact du passage d'un collecteur d'eaux usées à proximité des berges. C'est une quarantaine de personnes qui ont répondu à l'invitation, laissant un léger goût de déception dans les propos de la présidente de l'association, Georgina Cochu

Le projet de ce collecteur n'est pas nouveau puisqu'il avait soulevé une forte vague de protestation il y a deux ans. Protestation qui avait réussi à imposer au SICTEUB - syndicat intercommunal chargé du traitement des eaux usées regroupant les vallées de la Thève et de l'Ysieux et composé de 6 communes du sud de l'Oise (La Chapelle-en-Serval, Orry-la-Ville, Pontarmé, Mortefontaine, Plailly et Thiers-sur-Thève) et de 14 communes du Val d'Oise - de revoir sa copie à l'invitation du ministre de l'Environnement. Le projet d'alors consistait à faire transiter les eaux usées du SICTEUB jusqu'à la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise (Val d'Oise) en passant sous les berges des étangs de Commelle.

Deux ans plus tard, après avoir étudié trois hypothèses différentes, le SICTEUB propose une nouvelle fois la solution du gravitaire avec ce collecteur d'égouts, en modifiant légèrement son par-



François Paoli, membre du conseil d'administration de La Sylve, carte en main, explique le trajet du collecteur à proximité des étangs de Commelle.

cours afin d'éviter de toucher aux berges déjà fragiles des étangs, au déficit des deux autres études (la remise en état du réseau existant ou la construction d'une station d'épuration à Orry-la-Ville).

Principal argument retenu par le SICTEUB pour le choix du gravitaire : c'est le projet le plus onéreux mais c'est celui qui remporte le plus de subventions et coûterait le moins cher en fonctionnement aux communes.

Sur le terrain, les membres de l'association La Sylve et les quelques habitants qui avaient répondu à son invitation ne sem-

blaient pas d'accord sur l'avis à émettre dans le cadre de l'enquête publique se clôturant le 13 juillet prochain.

Pour La Sylve, le projet verra le jour avec 120 à 130 millions de travaux prévus sur une durée de trois années. S'élever contre ce projet qui offre l'avantage d'épargner les berges des étangs semble être un combat d'arrière-garde pour certains et ceux-là même envisagent déjà une action non plus contre le projet mais sur la vigilance portant sur la réalisation des travaux. Le projet annonce 41 arbres à couper mais promet la plantation de trois arbres pour

chaque arbre abattu. Ce qui inquiète les membres de l'association est le chantier à mettre en place pour l'installation de cette canalisation. Car si un passage en micro-tunnelier prévu dans les régions sensibles minimise l'impact du collecteur sur l'environnement, l'installation de ce système entraîne par la force des choses une détérioration notable de l'environnement avec le va et vient des camions, le gasoil, les routes taillées dans la forêt, etc.

Mais certains habitants de Coye-la-Forêt ne partagent pas cet avis tel Alain David pour qui la solution du gravitaire est une hérésie dans la mesure où il menace une gigantesque nappe phréatique. Il s'élève catégoriquement contre ce projet pour lui préférer la construction d'une station d'épuration « plus évolutive et plus souple qu'un gravitaire ».

Dans le débat qui s'est ouvert sur le terrain samedi, d'autres considérations ont été évoquées telles celle de l'imminence d'un parc naturel régional qui donne un caractère d'urgence au collecteur d'égouts ou encore les besoins de La Chapelle-en-Serval dont l'importance de l'extension prévue nécessite la solution du gravitaire.

A la fin de la «promenade informative», les avis étaient donc partagés mais la prise de position de La Sylve devra se faire rapidement car l'enquête publique se termine le 13 juillet.

Patricia HAUTE-POTTIER

**Le débat
se clôturera
le 13 juillet**

**Les berges
épargnées mais
pas la nappe
phréatique**